

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements..... 01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1459 - page 619

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police.

ARTS SPONTANÉS.

Objet : production et l'organisation de manifestations culturelles et artistiques, l'organisation de stages et séminaires pédagogiques et, plus généralement, toutes opérations se rattachant à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes : recherche de quelque moyen que soit, pour la promotion et la réalisation de manifestations ; promouvoir toute forme artistique mais tout particulièrement la musique ; aider des artistes à la promotion et à la réalisation de manifestations ; sauvegarde du patrimoine musical et culturel, à sa pérennité ; favoriser la mobilité des artistes dans la communauté européenne ; mise en place de résidences artistiques ; générer entre les artistes européens les échanges artistiques et culturels ; soutenir tout particulièrement la promotion des artistes grecs, chypriotes ; oeuvrer pour la défense des intérêts matériels, culturels et moraux des membres avec qui elle coopère ; toute autre initiative conforme à son objet.

Siège social : 43, rue de Nantes, 75019 Paris 19^e .

Site internet : <http://www.antoniouartsproject.com/>.

Date de la déclaration : 30 janvier 2015.